



Répondre à l'urgence du changement climatique: nulle part où se réfugier

Déclaration du groupe III «Diversité Europe»

«Il est incontestable que l'influence humaine a provoqué le réchauffement de l'atmosphère, des océans et de la terre. Le changement climatique touche d'ores et déjà toutes les régions habitées dans le monde, l'influence humaine contribuant aux nombreux changements des conditions météorologiques et climatiques qui ont été observés.»¹

Le **changement climatique** est déjà en cours et il n'y a **nulle part où se réfugier**. Inondations, incendies, sécheresses et ouragans de grande ampleur et réguliers. Ainsi va le monde lorsque la température est de 1,1 à 1,3 °C plus élevée qu'à l'époque où la machine à vapeur a été inventée. Il est aujourd'hui **impossible d'ignorer l'impact du changement climatique** sur notre vie quotidienne. Mais nous ne pouvons pas non plus imaginer cet impact, même si nous atteignons l'objectif de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C. L'avenir de notre planète est très menacé et nous n'avons pas d'autre choix que de **mettre en œuvre d'urgence nos promesses communes**.

La **réduction des émissions**, même à des taux plus rapides, ne suffira pas. Nous devons également **investir massivement dans l'élaboration de plans d'urgence et dans l'adaptation au changement climatique**. Cela impliquera un **changement des mentalités**: investir aujourd'hui et en retirer les bénéfices lors de la prochaine génération. Mais nous devons investir, en **augmentant les ressources financières durables** et en étant soutenus par des engagements forts de la part des pouvoirs publics, des entreprises, de la société civile et des citoyens. Le **pacte vert pour l'Europe** et le **paquet «Ajustement à l'objectif 55»** sont à la fois nécessaires et urgents. Par ailleurs, l'Union européenne devrait prendre l'initiative au niveau mondial en matière de changement climatique, car à défaut, elle risque de perdre son influence sur d'autres grandes économies. Ces dernières doivent également faire preuve d'engagement et promouvoir la neutralité climatique au moyen de plans ambitieux et concrets, avant la **COP26 à Glasgow**. De même, ces grandes économies devraient engager et fournir un financement de la lutte contre le changement climatique pour couvrir les coûts d'atténuation et d'adaptation **dans les pays les moins avancés et vulnérables**.

Il ne fait aucun doute que le paquet «Ajustement à l'objectif 55» de l'UE aura une incidence sur la vie de **chaque citoyen européen** et façonnera le **rôle de la société civile européenne à l'avenir**. Il est donc impératif que la transition climatique soit aussi une **transition juste** qui ne laisse personne de côté, en informant, en associant et en aidant les **consommateurs vulnérables** et les **citoyens vulnérables**. Le nouveau **Fonds social européen pour le climat** destiné à lutter contre la pauvreté énergétique constitue une avancée bienvenue dans cette direction. Il convient également d'inciter les consommateurs à rénover

¹ 6^e rapport d'évaluation du GIEC, août 2021.

de manière intelligente et durable, parallèlement à des stratégies telles que la «**vague de rénovations**» de la Commission européenne.

Toutefois, il ne fait aucun doute que les **organisations de la société civile** veulent être et doivent pouvoir être au **cœur de l'ensemble de ce processus**. Qu'il s'agisse de l'environnement, de l'agriculture, de la consommation, de la jeunesse, des professions libérales ou des organisations sociales, chaque secteur socio-économique de la société civile doit être habilité à diriger, concevoir et mettre en œuvre la transition climatique. Les organisations de la société civile peuvent également promouvoir de **nouveaux modèles économiques**, comme celui de l'économie sociale, qui se sont révélés très utiles pour relever des défis socio-économiques antérieurs. Il est essentiel que les organisations de la société civile nouent des **alliances viables et collaborent de manière constructive**. La **stratégie en faveur de la biodiversité** et le principe de l'**utilisation durable des terres (écologisation) de la PAC** partagent les objectifs généraux du pacte vert pour l'Europe. La réussite dans chaque secteur dépend du respect des engagements réciproques. Le **CESE**, qui représente les organisations de la société civile européenne, et notamment son **groupe «Diversité Europe»** doit également jouer pleinement son rôle dans l'atténuation de cette catastrophe provoquée par l'homme. Exercer une pression sur les **institutions européennes** et servir de conscience pour lutter contre les calamités imminentes pour notre planète et notre humanité. Promouvoir des solutions innovantes telles que l'**aide européenne d'urgence mobile** capable d'intervenir immédiatement en cas de catastrophe naturelle dans les États membres de l'UE.

C'est essentiellement la **société civile** qui dispose de l'ambition et de la créativité nécessaire pour imaginer ce **monde durable, résilient et plus juste**. C'est la société civile qui joue un rôle central dans **la stimulation et le maintien de la dynamique** en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci parmi les communautés et les citoyens. Ce sont ces mêmes acteurs qui auront la ténacité d'**investir dans le changement**, de **l'accélérer** et **l'accueillir** grâce à des **initiatives ascendantes** qui respectent les opinions et les droits des populations locales.

Enfin, nous ne pouvons nous engager dans ce nouveau monde qu'**en modifiant les perceptions et les attitudes**, en ancrant fermement l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci dans **nos valeurs et notre identité européennes**. **La réalisation des objectifs en matière de changement climatique** doit devenir un **discours européen positif**. Un discours qui intègre la durabilité environnementale, la prospérité, l'innovation, l'inclusion sociale et la participation démocratique, et trouve un équilibre entre tous ces éléments.

Bruxelles, le 22 septembre 2021